CERCLE ROYAL GAULOIS ARTISTIQUE ET LITTERAIRE, 5 rue de la Loi, 1000 Bruxelles

Tribune « Ville et Société »

Déjeuner-débat du mercredi 14 octobre 2009.

« LA SECURITE DU CITOYEN : COMMENT L'ASSURER? »

Le débat a été introduit par

Jean de Codt, président la deuxième Chambre criminelle de la Cour de cassation, et

Thierry Marchandise, président de l'Association syndicale des magistrats, ancien procureur du Roi de Charleroi.

INTRODUCTION

Le problème de la sécurité du citoyen est perçu aujourd'hui en Belgique comme une priorité politique nationale.

Au niveau européen, Friedrich Ingo, ancien Vice-président allemand du Parlement européen, dénonçait dans un rapport officiel largement diffusé, notamment par la Revue FOCUS (près d'un million d'exemplaires), l'incapacité de la Belgique à assurer la sécurité de ses citoyens et de ses hôtes internationaux, devant la montée de la grande criminalité organisée et celle de la petite criminalité juvénile non sanctionnée. La police constate l'impunité croissante des délits, faute de poursuites ou faute de mise en exécution des condamnations. Des délinquants condamnés à des peines de prison ferme se retrouvent en liberté. La majorité des amendes ne sont pas recouvrées.

Jean de Codt et Thierry Marchandise connaissent bien le monde judiciaire et celui de la délinquance. Ils ont analysé les causes du dysfonctionnement actuel du Service public fédéral Justice, ainsi que les mesures éventuellement susceptibles d'en améliorer le fonctionnement, au cas où cela serait souhaité par le Gouvernement.

EXPOSES ET DEBATS.

En attente des orateurs.

Pierre Laconte

www.ffue.org <http://www.ffue.org>